



**RÉGION ACADÉMIQUE
LA RÉUNION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Division des personnels
enseignants du second degré (DPES)**

DPES 3

Saint-Denis, le 10 avril 2025

Affaire suivie par :
Premnath CATAPOULE KICHENASSAMY
Tél : 02 62 48 10 02
Mél : mouvement2d@ac-reunion.fr

Le recteur

Mélanie KISNORBO – DPEP
Tél: 0262 48 12 30
Mél: dpep.secretariat@ac-reunion.fr

à

24 avenue Georges Brassens
CS71003
97743 ST DENIS CEDEX

Mesdames, messieurs les inspecteurs d'académie,
Inspecteurs pédagogiques régionaux de lettres et
mathématiques,

Mesdames et Messieurs les directrices et directeurs
des écoles élémentaires, maternelles, primaires et
des établissements spécialisés,

Mesdames, messieurs les personnels enseignants de
l'éducation national,

CIRCULAIRE N° DPES/25/19

Objet : Campagne exceptionnelle d'accueil en détachement de professeurs des écoles pour la rentrée scolaire 2025.

Références :

- Note de service du 10 décembre 2024 (MENH2428155N) parue au BOENJS n°48 du 19 décembre 2024

La stratégie ministérielle déployée dans le cadre du choc des savoirs repose notamment sur l'objectif de mettre en place des enseignements communs de français et de mathématiques en groupe pour l'ensemble des classes et des niveaux du collège, en application de l'article 4-1 de l'arrêté du 15 mars 2024 modifiant l'arrêté du 19 mai 2015 relatif à l'organisation des enseignements dans les classes de collège.

Faute de ressources disponibles suffisantes dans ces deux disciplines, la DGRH propose d'ouvrir, à titre exceptionnel, une campagne d'accueil en détachement dans le corps des professeurs certifiés, réservée aux professeurs des écoles.



Afin de réaliser cette opération dans les plus brefs délais, je vous remercie de bien vouloir informer les professeurs des écoles placés sous votre autorité de cette possibilité

Cette campagne est également ouverte aux professeurs des écoles en position de disponibilité.

Les personnels souhaitant déposer une demande de détachement pour accéder à ce corps dans les disciplines « mathématiques » ou « lettres modernes » devront se connecter à la plateforme PEGASE et renseigner leur candidature du 10 au 18 avril 2025.

Au cours de cette saisie, les candidats déposeront les pièces suivantes au format pdf :

- Lettre de motivation
- CV
- Diplômes
- Arrêté de disponibilité (le cas échéant)

Le respect des instructions qui précèdent conditionne le bon déroulement de la campagne de recrutement. Les dossiers de candidature qui ne respecteraient pas la procédure décrite ci-dessus ne seront pas examinés.

Les dossiers seront ensuite soumis pour avis aux inspecteurs de la discipline concernée.

La note de service citée en référence rappelle les dispositions communes (1), les conditions de recrutement (2.1) et l'accueil en détachement (2.3) relatifs au détachement des fonctionnaires de catégorie A dans le corps des personnels enseignants du second degré.

Je vous remercie de bien vouloir veiller à assurer la plus large diffusion de la présente circulaire auprès des personnels concernés exerçant sous votre autorité, y compris ceux placés en congé (maladie, maternité, parental, formation professionnelle...).

**Pour le recteur de région académique,
recteur d'académie et par délégation
le secrétaire général de région académique,
secrétaire général d'académie**

SIGNE

Erwan POLARD